

Assemblée Générale Ordinaire du « Ty Poul »
23 septembre 2023
Relevé de conclusions

L'assemblée générale de l'association s'est tenue salle Le Frêne le samedi 23 septembre 2023 à 17 H 45 sous la présidence de Christine Juppé-Leblond.

Présents : 46
Pouvoirs : 40 Votants : 86

Adhérents pour l'année 2022-2023 : 395 (3 associations à 20 €, 379 adhésions individuelles à 12 €, 13 adhésions individuelles à 3€)

On note une augmentation régulière du nombre d'adhérents avec une stabilité des renouvellements et l'arrivée de nouveaux adhérents.

Il est décidé à l'unanimité que les votes se feront à main levée.

Ordre du jour de la séance

1. Approbation du PV 2021/2022 (vote)
2. Rapport d'activité 2022/2023 (vote)
3. Perspectives 2023/2024 (vote)
4. Rapport financier (vote)
5. Budget prévisionnel (vote)
6. Renouvellement partiel du CA (vote)
7. Questions diverses

En préalable au bilan de l'année, la présidente propose la validation du relevé de conclusions de l'assemblée générale du 16 septembre 2022. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités (détails en annexe)

Pour mémoire, la présidente rappelle que lors de l'assemblée générale 2022, les membres avaient validé le passage du montant de la cotisation à l'association de 12 € à 15 €. Les participants confirment cette décision.

Le salariat :

La bonne santé financière de l'association a permis l'emploi de Bénédicte André à mi-temps sur 6 mois, puis son renouvellement pour 3 mois supplémentaires.

Une vacataire, Julie, a été embauchée deux mois à temps complet, elle est prête à revenir l'an prochain.

Sur l'année, le Ty Poul a donc fait travailler des salariés 11 mois sur 12, participant ainsi à la vie économique de la commune.

Finances :

L'examen de la situation financière sera développé ultérieurement. On peut déjà noter que le prévisionnel a été dépassé tant en recettes qu'en dépenses.

Le Fonctionnement :

Comme en 2021-2022, le fonctionnement a été assuré sans problèmes, l'équipe tourne bien.

La mairie poursuit soutien, les bénévoles sont présents tant pour faire fonctionner le café au quotidien que pour assurer les ateliers.

Gestion et calendrier :

Trois périodes de fermeture par an : une semaine juste avant l'été, une seconde début septembre et quelques jours entre Noël et le 1er janvier. Ces moments de pause sont indispensables pour que l'équipe souffle et que l'entretien de fond soit assuré.

Le programme :

Dans le prolongement des années précédentes avec quelques nouveautés :

- « Si on sortait » : programme hors les murs de « petites randos curieuses » vers des sites remarquables de proximité et des visites plus lointaines de « Grandes Expos », en covoiturage. Inscriptions spécifiques.
- « Si on dansait » programme de soirées dansantes festives (Bal des Quiches »..)
- « Les mains dans l'argile » Atelier de modelage.
- Les « dimanches à voix hautes » Atelier de lecture thématique.
- Poursuite des Apéros-concerts et des Expos tout au long de l'année.
- Concernant les « opérations extérieures », participation au Téléthon, mais plus de présence à la patinoire, lourd en gestion et peu intéressant.

Les acteurs :

Le Ty Poul vit grâce à ses acteurs....

- Les adhérents au nombre de 395 dont 133 nouveaux et 262 renouvellements. Les adhérents sont majoritairement Sarzeautins (74%),
- Les bénévoles, présents pour tenir la maison chaque jour.
- Une quinzaine d'animateurs d'ateliers.
- Les salariés.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Rapport financier/ Bilan 2022-2023(détails en annexe)

La parole est donnée à Ghislaine Tulpain, trésorière adjointe.

Celle-ci précise que la tenue des comptes au quotidien est effectuée par Sylvie Girard et que c'est un gros travail, il faut l'en remercier.

Les comptes sont validés par un comptable qui travaille dans un cabinet d'expertise.

On observe un léger déficit de 3 445 € largement comblé par les réserves.

Les économies sur les charges ont permis de s'approcher de l'équilibre. Le produit des ventes représente 65% des recettes. A ce sujet il est rappelé qu'il est indispensable que les participants aux ateliers n'oublient pas de consommer !

Dans les dépenses le poste salarié est le plus important, il représente une part de 56%.

Viennent ensuite les consommables 24%.

Un fonds de roulement placé garantit la sécurité financière du projet dans la durée.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Perspectives 2023-2024 (détails en annexe)

La présidente présente les perspectives pour le prochain exercice.

Pas de grosses dépenses.

Poursuite des ateliers.

Les programmes sont envoyés chaque mois par mail et les personnes intéressées par les ateliers qui sont marqués d'une étoile doivent venir s'inscrire physiquement (sauf cas de force majeure) au Ty Poul.

Seuls les ateliers « Bien-être » qui se tenaient dans des salles extérieures ne seront pas reconduits (offre nombreuse sur le secteur, peu de lien de ces ateliers « extérieurs » avec le Ty Poul, accès complexe aux salles municipales).

Démarrage d'un atelier « Déco-Bidouille »

Il y aura une réorientation du Café Philo qui sera piloté en binôme par Gérard et Yvon .

La prochaine exposition aura pour thème « Les ganivelles ».

Nos finances nous permettent de prévoir à nouveau de salarier Bénédicte (sur 6 mois à mi-temps avec si possible une reconduction de 3 mois) et Julie sur 2 mois cet été.

Nous réfléchirons à une répartition horaire plus pertinente.

Les perspectives sont adoptées à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2023-2024 (détails en annexe)

La trésorière adjointe présente un budget prévisionnel prudent. Il n'y a pas de gros investissements en perspective. Le Prévisionnel s'adosse aux recettes de l'année 22/23 et s'équilibre à 26 150 €

Il est décidé que Ty Poul versera à nouveau un don de 200 € à la SNSM.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Pas de question

Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

Cette année sont à pourvoir les postes de Jacques Dreyer, Isabelle Giffard et Sylvie Girard. Ils se représentent.

Candidature de Jean-Marcel Grosprêtre qui se présente à l'assemblée et donne les raisons de son souhait.

Les membres sortant sont réélus à l'unanimité et la nouvelle candidature également validée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée et les participants invités à un apéro au Ty Poul.

Résultat des votes :

Ordre du jour	Votants : 88	Oui : 88
Rapport moral et d'activité 2022-2023	Votants : 88	Oui : 88
Perspectives 2023-2024	Votants : 88	Oui : 88
Bilan financier 2022-2023	Votants : 88	Oui : 88
Budget prévisionnel 2023-2024	Votants : 88	Oui : 88
Création d'un CDD 6 mois renouvelable 3 mois	Votants : 88	Oui : 88

Création d'un emploi saisonnier 2 mois	Votants : 88	Oui : 88
Renouvellement des membres du CA	Votants : 88	Oui : 88
Election d'un nouveau membre du CA	Votants : 88	Oui : 88

Élection du bureau (CA du 23 septembre)

Présidente : Christine Juppé-Leblond

Secrétaire : Isabelle Giffard

Trésorière : Sylvie Girard

Tulpain

Coordination avec la Mairie : Dominique Vanard

Membre actif : Jean-Marcel Grosprêtre

Vice président : Jacques Dreyer

Secrétaire adjointe : Josiane Meyer

Trésorière adjointe : Ghislaine

Juppé-Leblond

Christine